

UNADEL
Madame Hélène SCHWARTZ
1, rue Sainte Lucie
75 015 PARIS

Paris, le 17 Juin 2014

Madame la Présidente,

Faisant suite à votre courrier, je tiens à vous assurer de la continuité de notre soutien aux Territoires de projets dans leur diversité. Notre association est par essence porteuse de la voix des démarches Pays et des futurs Pôles territoriaux, auprès des pouvoirs publics.

C'est grâce à un amendement introduit par la Commission Aménagement du territoire au Sénat, que je préside, que l'article 79 de la loi MAPTAM a redonné un support juridique stabilisé aux Territoires de projets, avec le Pôle d'Equilibre territorial et rural. Nous sommes également satisfaits d'avoir inscrit dans cet article la présence obligatoire d'un Conseil de développement. Sans cet article, les Pays auraient eu du mal à poursuivre leurs missions.

Nous avons souhaité faire évoluer nos statuts pour s'adapter au nouveau contexte législatif. C'est lors de notre Assemblée générale du 22 Janvier dernier que notre Fédération a décidé de s'intituler désormais l'**Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays**.

Nos statuts définissent notre objet, dans son article 2 : "*L'Association appuie l'expression nationale des Pays, des Pôles d'Equilibre territoriaux et ruraux, des Territoires de projet et de développement et de leurs Conseils de développement. Son objet est de fédérer les Pays, les Pôles d'Equilibre territoriaux et ruraux et les Territoires de projet, d'être leur porte-parole et de les représenter auprès des pouvoirs publics, de favoriser un échange permanent d'informations entre eux et de mutualiser leurs expériences*".

Répondant aux demandes des territoires de projet, Pays, Pôles territoriaux, CDDRA, Conseils de développement... l'ANPP organise les Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays, les 8 et 9 Décembre 2014, à Tours, manifestation à laquelle nous vous associons et pour laquelle nous vous remercions pour votre participation fort constructive.

Au regard des ces divers aspects, et partageant un socle de positions communes, il serait effectivement pertinent, que nous nous rencontrions, afin d'échanger sur nos actions communes, notamment en cette période de réforme territoriale.

Je vous invite à vous rapprocher de l'équipe de l'ANPP, afin de convenir d'un échange durant le mois de Juillet.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous adresse, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Raymond VALL



Président de l'ANPP
Sénateur du Gers
Président de la Commission Aménagement du territoire du Sénat